



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Gouvernance territoriale est un **double master** de la **Faculté de droit** et de **Sciences Po Grenoble**. Il permet aux étudiants d'obtenir un **double diplôme** reposant sur la mention de master **Droit des collectivités territoriales** de la Faculté de droit et le parcours **Management des collectivités territoriales** du diplôme de Sciences Po Grenoble. Il offre aux étudiants sélectionnés une **double compétence** en droit, management et gestion des collectivités territoriales.

Il s'agit d'un **master innovant** visant à former les **cadres dirigeants administratifs de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale** (attachés et administrateurs, contractuels, directeurs des services), les **cadres dirigeants politiques** (directeurs et chefs de cabinet, collaborateurs politiques) et **conseillers de haut niveau** (avocats en droit public, consultants, cabinets d'audit) de l'action publique de demain. Il prépare aux métiers de la **magistrature administrative** (conseillers des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, conseillers des Chambres régionales des comptes).

Les **misés en situation professionnelle** sont au cœur de ce master. Il accorde également une place à la **réflexion collective** et au **débat**, que ce soit dans le cadre de **groupes de travail**, de la participation à la **clinique juridique territoriale** de la Faculté de droit ou au **laboratoire d'action publique** de Sciences Po Grenoble.

CHIFFRES CLÉS

10 étudiants par année

60% d'enseignants professionnels en M2

7 mois de stage obligatoire sur 2 ans

ATOUS DE LA FORMATION

Double diplomation

A l'issue du master Gouvernance territoriale, les étudiants obtiennent un **double diplôme** : un diplôme de la mention de master **Droit des collectivités territoriales** de la Faculté de droit d'une part, un diplôme de Sciences Po Grenoble (valant grade de master) parcours **Management des collectivités territoriales**, d'autre part.

Au cours de la première année du master, les étudiants suivent tous les enseignements du master 1 mention Droit des collectivités territoriales et un programme de cours supplémentaires à Sciences Po Grenoble. Au cours de la deuxième année du master, ils suivent la totalité des enseignements des deux M2 sur un an ou un an et demi.

Pluridisciplinarité

Ce master comporte les **cours indispensables des deux cursus**.

Sur le plan **juridique**, les étudiants suivent notamment des cours en droit des contrats administratifs, des propriétés publiques, de l'environnement, de la fonction publique, des finances publiques locales, de l'urbanisme, de la responsabilité administrative, des élections politiques, etc.

Du côté **études politiques**, les étudiants vont appréhender, notamment par la pédagogie par projets, la sociologie de l'administration, la gouvernance multi-niveaux, les politiques publiques locales, les relations politiques locales, le management opérationnel.

Insertion professionnelle

Cette formation est construite autour de **blocs de compétences** que les étudiants doivent acquérir pour leur **insertion professionnelle**. Le **stage** est obligatoire en M1 et en M2. Une **clinique de droit des collectivités territoriales** et un **laboratoire d'action publique** permettent aux étudiants de répondre à des problèmes juridiques sur la base de **dossiers réels**.

La formation dispose d'un **réseau de professionnels** et de **liens privilégiés avec les acteurs locaux**. Les étudiants bénéficient du **réseau des anciens élèves de Sciences Po Grenoble**. Ils peuvent adhérer à l'**Association Dauphinoise du Droit Public**, association de mise en relation des professionnels, des étudiants et des universitaires.

COMPÉTENCES VISÉES

- › **Compétences professionnelles** : savoir-être et savoir-faire dans le milieu du travail
- › **Compétences politiques et administratives** : apprendre à diriger
- › **Compétences financières** : approfondir les finances publiques
- › **Compétences de gestion publique** : maîtriser ses ressources humaines et matérielles
- › **Compétences territoriales** : gouvernance touristique et développement durable
- › **Compétences contentieuses** : maîtriser le procès administratif et constitutionnel
- › **Gestion de projets** : compétences des politiques publiques, laboratoire d'action publique, labels transversaux

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- › **Attachés et administrateurs de la fonction publique d'État**
- › **Attachés et administrateurs de la fonction publique territoriale**
- › **Directeurs généraux des services ou de l'administration**
- › **Contractuels de la fonction publique d'État et territoriale**
- › **Juristes d'organismes publics et parapublics**
- › **Directeurs et chefs de cabinet, collaborateurs politiques**
- › **Avocats spécialisés en droit public**
- › **Consultants et cabinets d'audit**
- › **Magistrats administratifs**
- › **Conseillers de Chambre régionale des comptes**
- › **Enseignants-chercheurs**

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une **licence en droit** ou d'un **premier cycle d'études réalisé à Sciences Po Grenoble**. Sauf étudiant boursier et exonération sur demande, la somme à régler au titre des frais d'inscription est de 1300 €.

Semestre 1

UE 1 - Compétences techniques et contentieuses

Droit des propriétés publiques (32h CM / 13h30 TD)
Droit du contentieux administratif (32h CM / 13h30 TD)
Droit des contrats administratifs (24h CM)

UE 2 - Compétences environnementales

Droit de l'environnement (24h CM)

UE 3 - Compétences politiques et administratives

Science administrative et politiques publiques (24h CM)
Droit de la vie politique (24h CM)
Écriture juridique (12h CM)

Semestre 2

UE 1 - Compétences techniques et contentieuses

Droit du contentieux constitutionnel (32h CM / 13h30 TD)
Droit de l'urbanisme (32h CM / 13h30 TD)
Droit de la responsabilité administrative (24h CM)

UE 2 - Compétences sociales

Droit de la fonction publique (24h CM)
Droit du service public et droits des administrés (24h CM)
Droit de la sécurité sociale (18h CM)

UE 3 - Compétences professionnelles

Clinique juridique de droit des collectivités territoriales (12h CM)
Anglais juridique (27h TD)
Professionalisation (18h CM)
Rapport de recherche ou rapport de stage

Cours suivis à Sciences Po Grenoble : Politiques publiques territoriales (30h) ; Sociologie contemporaine (24h) ; Gouvernance touristique et développement territorial (12h) ; Laboratoire d'action publique (32h) ; Compétences professionnelles en anglais (20h).

Cours obtenus à Sciences Po Grenoble par équivalence : Politiques publiques ; Droit des collectivités territoriales ; Introduction à l'urbanisme contemporain.

2^{ème} année (master 2)

Cours suivis à la Faculté de droit de Grenoble :

Semestre 3

UE 1 - Compétences politiques et administratives

Perspectives historiques (12h CM)
Perspectives constitutionnelles (12h CM)
Modernisation et numérisation de l'action publique (12h CM)
Responsabilité des acteurs locaux (12h CM)

UE 2 - Compétences de gestion

Gestion des ressources humaines (12h CM)
Gestion des services publics locaux (12h CM)
Gestion du patrimoine (12h CM)

UE 3 - Compétences financières

Financement de l'action publique (12h CM)
Contrôle des budgets locaux (12h CM)
Élaboration et exécution du budget local (12h CM)

UE 4 - Compétences professionnelles

Clinique juridique de droit des collectivités territoriales (12h CM)
Droit de la montagne (12h CM)

Semestre 4

UE 1 - Compétences politiques et administratives

Relations entre les élus, les services et les habitants (12h CM)
Relation état - collectivités (12h CM)
Environnement politico-institutionnel local (10h CM)

UE 2 - Compétences opérationnelles

Montages contractuels (12h CM)
Montage d'opérations d'aménagement urbain (12h CM)
Analyse d'une politique publique (10h CM)

UE 3 - Compétences stratégiques

Coopérations territoriales (12h CM)
Stratégie, communication et marketing territorial (12h CM)
Analyse de la légalité des actes des collectivités (12h CM)

UE 4 - Compétences professionnelles

Clinique juridique de droit des collectivités territoriales (12h CM)
Anglais juridique (15h CM)
Préparation et épreuve du grand oral (10h CM)
Mémoire de recherche
Stage

Cours suivis à Sciences Po Grenoble : Théorie du développement durable (6h) ; Pratique du développement durable (6h) ; Contrats des collectivités et commande publique (20h) ; Communication publique (18h) ; Communiquer dans une langue étrangère (18h) ; Management dans les collectivités territoriales (18h) ; Gestion des risques psycho-sociaux (4h) ; Veille documentaire et juridique (4h) ; Actualité territoriale en question(s) (10h) ; Label « Méthode des concours administratifs » (33h).

Cours obtenus à Sciences Po Grenoble par équivalence : Pratique de l'urbanisme ; Droit de la fonction publique territoriale ; Ateliers élus locaux.

CONTACTS

Responsables pédagogiques - Faculté de droit :

M. Romain RAMBAUD, Professeur de droit public
M. Léo VANIER, Professeur de droit public

Responsables pédagogiques - Sciences Po Grenoble :

Mme Marie-Julie BERNARD, Maître de conférences en droit public

Scolarité du master :

droit-master-DCT@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 25

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site : droit.univ-grenoble-alpes.fr
À voir aussi, le site de Sciences Po : www.sciencespo-grenoble.fr

PARTENARIATS

Master proposé en partenariat avec :

SCIENCES PO
Grenoble

UGA